

# LE PARTENARIAT INTER FONCTION PUBLIQUE **EN CORSE**

Conception graphique : Christophe Nutoni - illustracreatif.com

# LE PARTENARIAT INTER FONCTION PUBLIQUE **EN CORSE**





## INITIÉ EN 2011,

le partenariat inter fonction publique en Corse, prévoit la collaboration entre les acteurs institutionnels de la formation tout au long de la vie professionnelle, au sein des trois versants de la fonction publique. Il associe l'ANFH Corse, la Délégation Corse du CNFPT, l'IRA de Bastia et la plateforme RH de l'Etat.

La convention cadre résume ainsi les ambitions des quatre partenaires :

*Proposer et organiser des formations sur des thématiques communes aux agents publics en Corse en mutualisant l'offre de formation. Echanger, partager et s'enrichir mutuellement des bonnes pratiques. Instaurer un espace de dialogue et de réflexion commun aux trois versants de la fonction publique dans le domaine des ressources humaines.*

**Les principaux objectifs de ce partenariat sont :**

- **Mutualisation de l'offre de formation au bénéfice des agents des trois versants de la fonction publique :** Libre accès des agents publics aux offres de formation proposées par les quatre partenaires.
- **Co-construction d'une offre de formation dans une approche métier inter fonction publique :** Permet notamment la réalisation de parcours de formation dédiés à des métiers peu représentés ou très transversaux.
- **Organisation d'évènements en lien avec l'actualité :** Prévention des risques psychosociaux, les CHSCT, la conduite du changement, l'impact de la loi NOTRe, le compte personnel de formation etc.

### - Animation d'un réseau professionnel des DRH inter fonction publique :

Organisation de séminaires, mise à disposition d'une e-communauté, organisation de webinaires afin de favoriser les échanges de pratiques et les réflexions communes sur des thèmes d'actualité.

*Témoignage de Venture SELVINI, DRH du CHI Corte-Tattone : « Ces rencontres avec des professionnels d'autres fonctions publiques nous permettent d'échanger sur nos pratiques professionnelles, de découvrir d'autres méthodes de travail et d'autres outils de gestion des RH, d'intégrer les fonctions transverses dans les organisations dans un souci d'adaptabilité, de souplesse et d'efficacité ».*

### - Professionnalisation et mutualisation d'un réseau de formateurs :

À ce jour, 80 agents publics ont intégré le réseau des formateurs en Corse. 2 à 3 formations de formateurs sont organisées chaque année par l'IRA de Bastia, complétées par des interventions de la Délégation Corse du CNFPT sur les outils numériques au service des formateurs.

- **Expérimentations, innovation pédagogique, usage d'outils numériques, échanges d'expériences :** L'expérimentation et l'innovation sont constitutives de ce partenariat. Elles permettent notamment d'expérimenter, conjointement, de nouvelles modalités pédagogiques et des outils numériques pour rénover nos dispositifs de formation.

